

## TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal.

Pour l'année scolaire 2019/2020, ils sont repris dans le tableau ci-après :

Journée	PARTICIPATION FAMILLES				
	QF1 < 300	QF2 301 à 700	QF3 701 à 1100	QF4 1101 à 1500	QF5 > 1501
<b>MATIN</b> de 7h30 à 8h30	1,65 €	2,10 €	2,45 €	2,85 €	3,30 €
<b>REPAS</b>	4,00 €	4,55 €	4,55 €	4,55 €	4,55 €
<b>MIDI</b> de 12h00 à 13h30 (1h30)	3,50 €	4,40 €	5,25 €	6,15 €	7,00 €
<b>SOIR</b> de 16h00 à 17h30 (1h30)	2,90 €	3,65 €	4,40 €	5,10 €	5,80 €
<b>SOIR</b> de 16h00 à 18h30 (2h30)	4,55 €	5,70 €	6,90 €	8,00 €	9,10 €

Les tarifs feront l'objet d'une révision chaque année.

Le tarif est mensuel et forfaitaire. Il est identique que l'enfant soit présent une fois ou tous les jours du mois. Le prix de la prestation est dû à partir d'une seule présence mensuelle.

### **Retrait du dossier :**

Le dossier d'inscription complet doit être rempli obligatoirement par la personne légalement responsable de l'enfant.

Il est retiré au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

### **Conditions d'inscription :**

- Etre adhérent de la M.P.T (cotisation annuelle)
- Avoir une assurance en responsabilité civile et contre les risques corporels